



Votants : 93
Convocation du Conseil de Communauté :
le 25 mai 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 5 juin 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 4 juin 2012

COHESION SOCIALE INSERTION- CUCS - VOLET EMPLOI DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - APPROBATION 1ER PROGRAMME D'ACTIONS 2012 AU TITRE DE LA CAN

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGÉ, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Serge MORIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Blanche BAMANA à Hüseyin YILDIZ, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Gaëlle MANGIN à Denis THOMMEROT, Gwénaëlle MIGNARD à Anita JAGOUX, Delphine PAGE à Jean-Claude SUREAU, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT, Gérard ZABATTA à Anne LABBE

Titulaires absents suppléés :

Francis THIBAUDAULT par Christiane PINEAU

Titulaires absents :

Alain MATHIEU (décédé), René MATHE, Maryvonne ARDOUIN, Alain CHAUFFIER, Patrick DELAUNAY, Christian GRELIER, Jacques GUILLOTEAU, Patrice LAPLACE, Germain MEHL

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Blanche BAMANA, Dominique BOUTIN-GARCIA, Gaëlle MANGIN, Gwénaëlle MIGNARD, Delphine PAGE, Nathalie SEGUIN, Gérard ZABATTA

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Julie BIRET jusqu'à la délibération c06-06-2012, Aurélien MANSART à partir de la délibération c07-06-2012 et jusqu'à la délibération c59-06-2012, Julie BIRET à partir de la délibération c60-06-2012 et jusqu'à la délibération c82-06-2012.

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120604-c09-06-2012-DE
Date de télétransmission : 11/06/2012
Date de réception préfecture : 11/06/2012

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 JUIN 2012****COHESION SOCIALE INSERTION – CUCS -
VOLET EMPLOI DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -
APPROBATION 1^{ER} PROGRAMME D' ACTIONS 2012 AU TITRE DE LA CAN**

Monsieur **Gilbert GOLAZ**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

Dans le cadre de la programmation du volet Emploi du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), année 2012, le Comité Technique réuni le 5 avril 2012 a émis un avis favorable pour plusieurs projets. Il propose d'attribuer des subventions aux associations suivantes, au regard de la cohérence de leurs actions avec les objectifs et les orientations du dispositif.

- ASFODEP (ASsociation pour la FOrmation professionnelle de le Développement de l'Education Permanente)
 - ♦ « Référent Unique de parcours » 5 200 €

L'action vise l'accompagnement pour le retour à l'emploi des chômeurs longue durée, des bénéficiaires du RSA et des jeunes sans qualification (hors CIVIS et appel à projet FSE de la Mission Locale), notamment issus de la Zone Urbaine Sensible.

- AIN (Association Intermédiaire Niortaise)
 - ♦ « Référent de parcours - Plateforme vers l'emploi » 6 045 €

L'action vise l'accompagnement pour le retour à l'emploi des chômeurs longue durée, des bénéficiaires du RSA et des jeunes sans qualification (hors CIVIS et appel à projet FSE de la Mission Locale), notamment issus de la Zone Urbaine Sensible.

- MIPE (Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi)
 - ♦ « Référent de parcours » 13 000 €

L'action vise l'accompagnement pour le retour à l'emploi des chômeurs longue durée, des bénéficiaires du RSA et des jeunes sans qualification (hors CIVIS et appel à projet FSE de la Mission Locale), notamment issus de la Zone Urbaine Sensible.

- Centre Socio-Culturel du Marais
 - ♦ « Référent de parcours - Espace Emploi » 4 550 €

L'action vise l'accompagnement pour le retour à l'emploi des chômeurs longue durée, des bénéficiaires du RSA et des jeunes sans qualification (hors CIVIS et appel à projet FSE de la Mission Locale), notamment issus de la Zone Urbaine Sensible.

- Centre Socio-Culturel du Pays Mauzéen
 - ♦ « Référent de parcours - Espace Emploi » 3 250 €

L'action vise l'accompagnement pour le retour à l'emploi des chômeurs longue durée, des bénéficiaires du RSA et des jeunes sans qualification (hors CIVIS et appel à projet FSE de la Mission Locale), notamment issus de la Zone Urbaine Sensible.

- Mission Locale des Jeunes du Sud Deux-Sèvres
 - ♦ « Agir pour l'emploi des jeunes sur le territoire de la ZUS » 10 000 €

L'action propose un accompagnement renforcé des jeunes (16-25 ans) et une action de parrainage expérimentale en direction de la Zone Urbaine Sensible du Clou-Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie

- Collectif des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique)
 - ♦ « Modules PRUS » 7 123 €

L'action vise à préparer les demandeurs d'emploi issus de la Zone Urbaine Sensible à être recrutés dans le cadre des clauses d'insertion du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale et à se maintenir sur ces emplois.

Le montant global des subventions proposées ce jour par la CAN est de 49 168 €.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Accorder les subventions ci-dessus, énumérées et validées par le Comité Technique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,
- Autoriser la 1^{ère} Vice-Président Suppléante ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions afférentes.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 93
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Gilbert GOLAZ

Vice-Président Délégué